

 <p>Label Club Régional</p>	Secteur VIE SPORTIVE	<h2 style="margin: 0;">Cahier des Charges</h2> <h3 style="margin: 0;">« Label Club Régional »</h3>	<p>Entrée en vigueur : 01/09/2018 Validité : Permanente</p> <p>Commission : Jeunes et HN</p> <p>Nombre de pages : 3</p>
--	----------------------	--	---

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

OBJECTIFS

Objectif général : Amener les clubs vers le Club Avenir de la Fédération.

Sous objectifs :

- Aider à la structuration du territoire.
- Amener les clubs vers la professionnalisation.

Le Label à 4 ans :

- A minima 1 club par département (club remplissant obligatoire le cahier des charges).
- Un club ressource par entité géographique.

MODALITE D'OBTENTION DU LABEL

L'aide de la Ligue attribuée dans le cadre du Label, se fait dans l'optique d'atteindre le Label supérieur.

1. Dossier de candidature à remplir et à renvoyer par mail à jeunes@badocc.org
2. Etude des dossiers par la commission Jeunes & Haut Niveau.
3. Réunion d'attribution des Labels (1 par an).

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à retrouver sur le site de la Ligue <http://www.badocc.org/> ou sur demande à l'adresse : jeunes@badocc.org

- Un projet type à faire signer obligatoire par le président, l'entraîneur et le trésorier.
- Un cahier des charges à renseigner.
- Un budget prévisionnel Jeunes sur 2 ans.

DISPOSITIF D'AIDES

1- Aides liées à l'obtention du Label.

➤ **Accompagnement sur le projet formalisé**

Cet accompagnement consisterait à aider le club à organiser la rédaction de son projet formalisé, afin de l'orienter notamment vers les dossiers de subventions et autres recherches de financements.

- **Communication et reconnaissance du club :**
Courrier Mairie, appui des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Régional.
Communication auprès des institutions, affichage sur le site de la ligue.
- **Suivi des joueurs sur les axes de travail à développer :**
En lien avec le responsable jeune régional, outils de suivi, vidéo...
- **Encadrement (formation continue) :**
Invitation sur les stages régionaux, compétitions inter-régionales et nationales.

2- Aide déclenchées pour obtention du Label supérieur : liste des aides possibles

- **Recherche de créneaux supplémentaires** ou d'autres lieux de pratique en proximité : clubs voisin, collègue clubs non affiliés, aide Comité Départemental, ...
- **Formation Fédérale** : Tarif réduit des formations, ...
- **Professionnalisation** : accompagnement de recherche de financements, prise en charge financière de parties non couvertes par les OPCA, ...
- **Matériel** : petits matériels d'entraînement ou de préparation physique, volants, ...
- **Aide financière** : les modalités d'attribution du montant des aides seront déterminées au moment de la mise en place de la convention.

La durée de maintien des aides de la ligue dans le niveau **est de 2 ans maximum**. Au-delà, l'aide de la ligue cesse.

CRITERES DE MAINTIEN

Respect du cahier des charges et au bout de 2 ans :

- **Pour LR3 :**
1 joueur sur 1 DAN ou 3 joueurs différents sur les DAI.
- **Pour LR2 :**
1 joueur sur un DAI, ou 3 joueurs différents sur les DAR, ou 2 joueurs au collectif régional.
- **Pour LR1 :**
1 joueur sur un DAR ou 2 joueurs au collectif régional.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE

Un bilan complet à l'issue des 2 ans et un bilan intermédiaire.

Une réunion de bilan avec un dossier à rendre. Ce bilan sera amendé par des photos et sera réalisé en partenariat avec un membre de la commission.

PRE REQUIS		<ul style="list-style-type: none"> - Une politique sportive jeune identifiée et formalisée - Une école labellisée EFB - A minima 3 jeunes Minibad - 2 créneaux par semaine (fin 20h00 max) - Licencier tous les joueurs à la Fédération Française de Badminton (FFBaD) - Un ou des jeunes au collectif départemental 		
	CRITERES LR1	CRITERES LR2	CRITERES LR3	
	⇒ Projet sportif formalisé	⇒ Projet sportif formalisé	⇒ Projet sportif formalisé	
Moins de 9 ANS	⇒ Accueil public Minibad (Créneau non spécifique)	⇒ 1 créneau spécifique Minibad avec un encadrant diplômé (ou en cours de formation) dédié. Liste des diplômés (AB2J, EB1, EB2, CQP, DEJEPS, BEES1) ⇒ Participation des joueurs du club aux plateaux Minibad	⇒ 1 créneau spécifique Minibad avec un encadrant diplômé (ou en cours de formation) dédié. Liste des diplômés (AB2J, EB1, EB2, CQP, DEJEPS, BEES1). ⇒ Organisation de plateaux Minibad	
VOLUME	⇒ Proposer 4.5h d'entraînement/semaine à minima pour 1 joueur a minima (U7 à U15)	⇒ Proposer 6h d'entraînement/semaine dont 1.5 h d'indiv à minima pour 1 joueur a minima (U7 à U15)	⇒ Proposer 8h d'entraînement/semaine dont 1.5 h d'indiv à minima pour 1 joueur a minima (U7 à U15).	
	⇒ Un niveau d'opposition senior compatible avec le niveau des meilleurs jeunes du club OU équipe en IC senior.	⇒ Niveau d'opposition senior compatible avec le niveau des meilleurs jeunes du club OU équipe en IC senior R3 minima.	⇒ Niveau d'opposition senior compatible avec le niveau des meilleurs jeunes du club OU équipe en IC senior R1 minima.	
ENCADREMENT	⇒ Implication de l'encadrant jeunes, bénévole ou professionnel, dans sa formation personnelle : obtenir les diplômes fédéraux ou professionnels adéquat.	⇒ Entraîneur qualifié professionnel (DEJEPS ou BEES1 ou en cours de formation), ou entraîneur bénévole (Moniteur, EB2 ou en cours de formation) appuyé par un ou des encadrants bénévoles (AB2J à minima ou en cours de formation).	⇒ Entraîneur qualifié professionnel (DEJEPS ou BEES1), appuyé par un ou des encadrants bénévoles (Moniteur, EB1 à minima ou en cours de formation).	
	⇒ Accompagnement de l'entraîneur du club sur 4 compétitions annuelles (minima TDJ).	⇒ Présence d'un encadrant du club sur le DAD (si joueur convoqué), et à minima 1 jour sur collectif départemental.	⇒ Présence d'un encadrant du club sur le DAD (si joueur convoqué), et à minima 1 jour sur collectif régional.	
		⇒ Accompagnement de l'encadrant du club sur 4 compétitions annuelles (minima dont TRJ).	⇒ Accompagnement de l'encadrant du club sur 6 compétitions annuelles (dont CIJ ou CEJ).	
EQUIPEMENT	⇒ Un équipement poteaux réglables classés.	⇒ Un équipement poteaux réglables classés.	⇒ Un équipement poteaux réglables classés.	